

Conseil d'école du 17 mars 2022

Etaient présents

Les enseignants : Mmes NEVEU, DESRUES, DU-BOISGUEHENEUC, ALLAIN-DIEULANGARD, LE DEVEDEC, EL HIMER, AUTRET, LHOTELLIER, HEBERT, RICHEUX, FLEHO, GARCIA, BELLEGARDE et SABBAN, M. CURE

L'équipe municipale : Mme HUMBLOT directrice générale des services et M. CABARET élu municipal

Les représentants de parents : Mmes Lefeuvre, Furon, Oge, Caillaud, Desender, Primault, et HERAULT, M. HELPIQUET

Etaient excusés

Les enseignants : Mr Sarasin

Les membres du RASED : Mme GAGLIONE-JONARD psychologue scolaire, Mme LORINQUER maîtresse E

Les représentants de parents : M. BARRY, Mmes Bigot, DENIS, Mouisel, Gallerne, LUCAS-DRONEAU, Christen, POURIN et MAZOUAD

M. VINCOT, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de CHATEAUGIRON

- Vote du procès-verbal du conseil d'école du 16 novembre 2021: (seules les personnes présentes à ce conseil d'école peuvent voter) modification du texte sur le temps de travail des ATSEMS, elles sont toutes présentes toute la journée dans toutes les classes maternelles.

→ 19 votes pour - 6 abstentions - 0 vote contre

1. Prévisions d'effectifs de l'année 2022/2023

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Effectifs actuels									
4	52	49	49	51	51	49	38	38	381
Ajustement du 17 mars 2022 des prévisions d'effectifs pour septembre 2022									
Maxi 6	51	51	49	50	51	51	49	39	(sans TPS)
Total maternelle sans TPS : 151				Total élémentaire : 240					391

Il y aura peut-être quelques modifications car il n'y a pas eu encore les portes ouvertes. Il y a peu d'écart entre les cohortes d'élèves entre cette année et l'an prochain. Il y a déjà des départs prévus, intégrés dans les effectifs mais nous n'avons pas encore connaissance des arrivées d'élèves pour septembre (livraison des nouvelles maisons, mouvements dans le locatif). Peu d'évolution mais malgré tout cela augmente quand même.

Concernant l'accueil des TPS, les préinscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mai 2022 puis une commission école mairie se réunira première quinzaine de juin afin de décider conjointement du nombre de TPS que nous pourrons accueillir pour la prochaine rentrée scolaire, dans de bonnes conditions pour tous. Différents critères seront pris en compte : date de naissance des enfants, nombre d'élèves dans les classes.... Les parents ayant effectué une préinscription en mairie seront contactés mi-juin.

Suite aux mesures de carte scolaire basées sur les prévisions d'effectifs, notre école a obtenu pour la rentrée de septembre 2022 une ouverture définitive de classe en élémentaire. Un enseignant sera donc nommé fin juin et 10 classes élémentaires seront fonctionnelles dès le jour de la rentrée. Il n'y aura pas de changement des listes de classes en septembre. L'Education Nationale demande à ce que, dans la mesure du possible, les GS, CP et CE1 soient dans des classes de 24 élèves maximum afin d'accompagner au mieux les élèves dans l'apprentissage de la lecture.

Présentation des études de prospective scolaire :

Etude Rennes métropole : 9 communes ont vu leur effectif de primaire augmenter de plus de 30%. Pour Nouvoitou c'est supérieur à 30 % sur les cinq dernières années. Nouvoitou fait partie des communes dont le ratio est supérieur à 140% des naissances sur la Commune (soit 140 élèves pour 100 enfants nés sur la commune). Les arrivées sont liées aux nouvelles constructions et au turn over des logements sociaux.

Seconde étude par un établissement privé spécialisé dans les études de prospective scolaire :

- Etude faite pour les deux écoles, tenant compte de la livraison de logements et des capacités scolaires jusqu'en 2031, questionnement sur les effectifs et les besoins en locaux.
- Ecole privée : Pour l'ensemble de la période pas de besoin supplémentaire en maternelle mais il y aura des besoins dès 2022 qui nécessiteront une classe de plus en élémentaire.
- Pour notre école, on arrive à un besoin en 2023 qui monte jusqu'à 7 classes maternelles. La salle de sieste va être récupérée pour faire la classe nécessaire. Un besoin très supérieur en élémentaire qui va jusqu'à 12 classes élémentaires. Nécessité de réfléchir pour des salles supplémentaires.

2. Locaux scolaires, travaux et aménagements extérieurs

Conséquences de la livraison de l'ALSH :

Suite au déménagement des services périscolaires, l'ancien préfabriqué sera repeint. Un diagnostic amiante a été réalisé. Il ne faut pas percer les murs périphériques du bâtiment, pour afficher, du scotch devra être utilisé dans la classe sur les trois murs concernés. Le diagnostic ne relève pas de problème pour la salle où s'installera le 25 avril la classe des CM1. Le préfabriqué loué (gris avec les empreintes de mains) sera enlevé en avril.

En avril, les travaux pour faire la salle de sieste dans l'espace sous le chêne débiteront. En septembre 2022, une classe élémentaire sera installée dans l'actuelle salle de sieste des PS.

La BCD de l'école actuellement dans la salle de l'espace sous le chêne devra elle aussi déménager sur la mezzanine de la salle de motricité.

Dans un premier temps les anciens préfas seront utilisés pour une classe puis remplacés par une construction neuve. Il y a eu une question sur la durabilité de l'évolution et comme cela va durer sur 10 ans, il faut prévoir des investissements.

Il y a une étude pour avoir de nouveaux bâtiments en essayant d'impacter le moins possible les espaces extérieurs et d'être plus rapides dans la construction pour limiter la gêne pour les classes et les récréations. Il faut l'avis de l'architecte des bâtiments de France. L'objectif est de faire trois classes même s'il y en a une qui ne sera pas occupée dès la fin des travaux.

Mme El Himer demande s'il est possible de faire des demandes par rapport au nouveau bâtiment. Oui, l'école pourra proposer les demandes avant la rencontre avec l'architecte.

Souhaits de l'équipe enseignante pour ce projet :

- Présence d'une toilette adulte + sanitaires enfants (WC et lavabo)
- Prévoir des grands placards sur toute la hauteur avec des étagères amovibles pour choisir la hauteur des cases (classeurs, matériel enseignant et élèves, arts plastiques)
- Prévoir des rideaux ou stores très occultants aux fenêtres pour ne pas avoir de reflets au tableau

Classe de CM1 :

Les CM1 qui sont dans le préfa loué vont déménager dans l'ancien préfabriqué pour la rentrée des vacances d'avril. Il y a eu une étude amiante dans les anciens préfas qui atteste qu'il n'y a pas de dangerosité tant que l'on ne perce pas les murs périphériques. Des petits travaux (peinture, électricité, faux plafond) seront faits début avril avant l'emménagement de la classe de CM1.

Augmentation des demandes d'inscription en périscolaire et extrascolaire :

Il y a une question par rapport à la capacité de la cantine, un agrandissement est à l'étude. Il y a une forte augmentation de la natalité sur toute la commune pas seulement dans la nouvelle zone.

Les parents demandent s'il y aura assez de places pour le temps périscolaire. C'est difficile de trouver du personnel et d'assurer les remplacements. Il y a une augmentation de la fréquentation le matin et le soir.

Pour le centre de loisir, il n'y a pas assez de places pour tous les enfants pendant les vacances. Il y a des parents qui bloquent des places et au final, il y a des places vides. Il y a 48 places pour les vacances. Les parents trouvent qu'il n'y a pas assez de places. Il serait intéressant de savoir combien d'enfants sont en attente de place. Les parents ne sont pas au courant qu'il y a des places vacantes. Une réunion sera prévue avec les parents et la mairie.

Réflexion sur les espaces extérieurs de l'école :

Gestion des espaces verts :

- Plantations d'arbres pour faire de l'ombre, rafraichir et pour observer des espèces variées, goûter les fruits produits dans l'école : liquidambers, pommier, cerisier fleur, tilleul déjà plantés. Projet de plantation d'un mûrier à grandes feuilles, un cytise, 2 kiwis (si pergola en bois faisable – à étudier), un figuier.
- Deux zones non tondues pour favoriser la biodiversité dans l'école, apprendre aux enfants à observer sans cueillir les fleurs

Maternelle :

La cabane va retourner dans le jardin et la poutre sera remise.

Pas envisageable d'utiliser les vélos dans la cour de la maternelle. Il y aura un circuit vélo (cf plan) fait au printemps par les services techniques. Le garage à vélos reste là où il est.

Essayer de libérer le demi-plateau pour permettre aux élémentaires de faire du sport.

Les enfants pourront-ils utiliser les terrasses du Centre de Loisirs ? Oui.

Elémentaire :

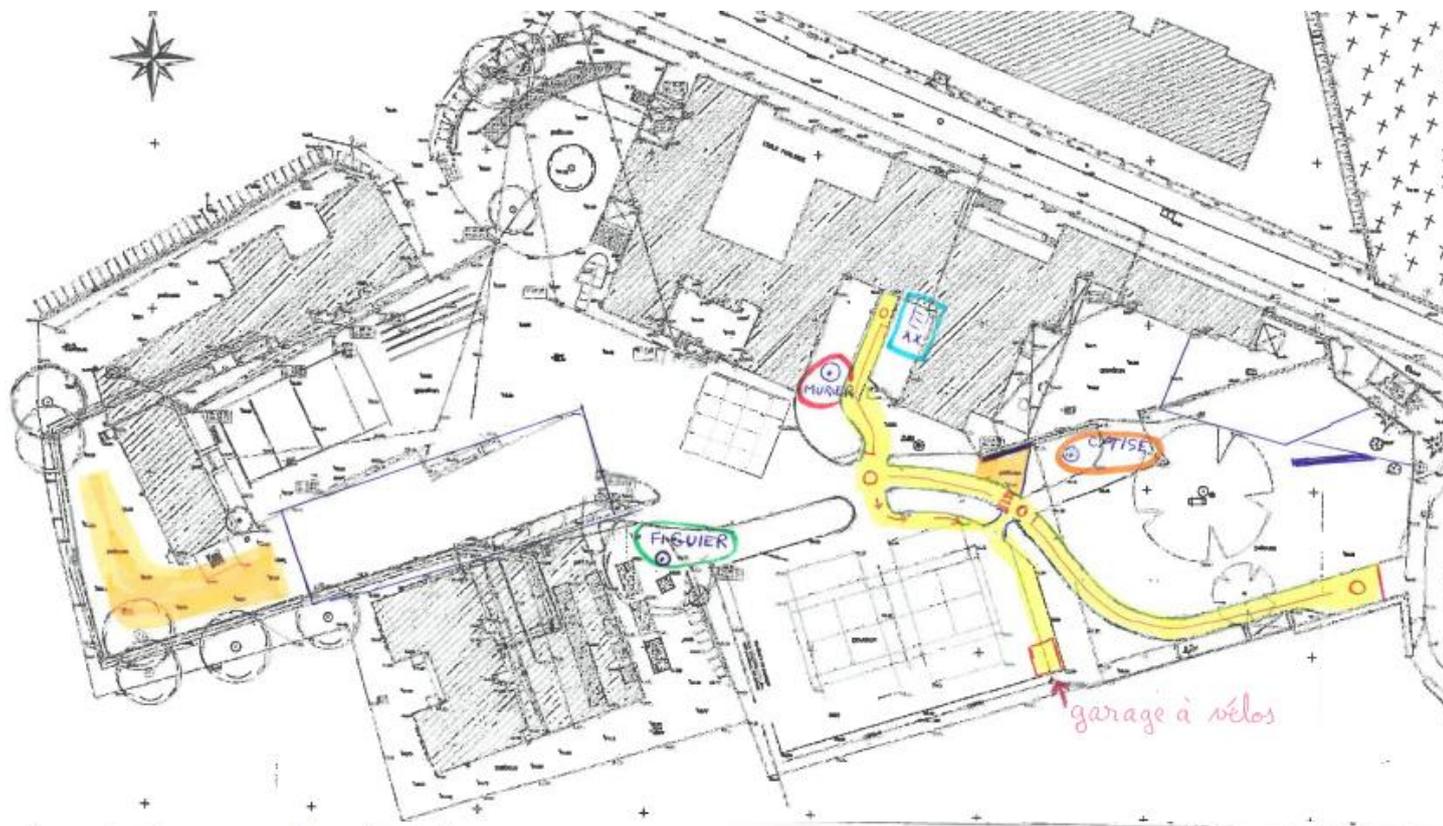
Commission scolaire/périscolaire pour choisir des tracés dans la cour de l'élémentaire : un autre terrain au sol, des lignes de courses, un quadrillage pour jouer aux dames avec des grands pions, une marelle aux pieds des escaliers des bâtiments de la maternelle...

Une réflexion commune autour du bien vivre et jouer ensemble sur les temps de récréation scolaires et périscolaires en lien avec le conseil municipal des enfants, le projet d'école et le projet éducatif territorial de la mairie a débuté et se poursuivra les prochaines années pour des règles communes, des aménagements, la création de différents « coins » ou espaces.

Une boîte à livres sera fabriquée par les services techniques puis installée au mur entre les classes E1 et E2.

Projet street art validé par la mairie pour les deux murs en bois des classes E1 et E2 : travail sur deux grands panneaux en bois qui seront ensuite fixés sur ces murs. L'intérêt est que ces réalisations seront bien plus durables dans le temps si elles sont faites sur un mur et non au sol.

Pour l'EPS et les récréations des élémentaires, actuellement les maternelles occupent la moitié du plateau sportif ce qui ne permet pas à chaque classe élémentaire de faire des séances sportives sur le plateau complet. En période 5 et sur la prochaine année scolaire, nous verrons à l'usage si les maternelles peuvent ou pas se passer du demi-plateau sportif pour les récréations. En fonction de cela, il est envisageable que les classes élémentaires se rendent au citystade du lotissement si la taille du citystade correspond aux besoins de l'activité d'EPS. La mairie accepte cela. Nous en discuterons l'an prochain.



Projets de nouvelles plantations :

Figurier

Mûrier à grandes feuilles

2 Kivis avec petite pergola

Zone non tondue

Cytise

Circuit vélo maternelle

Réflexion sur les tracés de la cour élémentaire

3. Budgets accordés par la mairie pour l'année 2022

Tout d'abord la mairie a acté que les budgets accordés par élève se feront sur la base des effectifs de janvier puis revus en septembre avec les effectifs réels afin de couvrir les besoins réels.

La mairie a pris en compte des effectifs au 1^{er} janvier et réajustera au 1^{er} septembre avec les effectifs réels.

Animatrice sportive : le temps dédié aux écoles par l'animatrice sportive communale sera proportionnel aux effectifs de chaque école pour un égal accès à ces animations pour tous les écoliers de Nouvoitou.

De même, les élus vont revoir la répartition des animations LPO payées par la commune à destination des écoles au prorata des effectifs.

Concernant la piscine, la mairie prendra l'intégralité du coût des deux bassins de piscine et de transport, comme cela est nécessaire pour pouvoir amener tous les élèves à la piscine.

Concernant le matériel informatique, dont le renouvellement est très coûteux, un audit est en cours avec Micro-C pour avoir un plan de renouvellement du matériel correspondant aux besoins (sécurisation informatique, changement de certains des TBI). Micro-C viendra faire un point auprès des enseignants pour rendre totalement opérationnel le nouveau matériel informatique.

Les budgets n'étant pas votés, ils seront communiqués lors du conseil d'école de juin 2022.

4. Evolution des projets pédagogiques de l'année

Projets pédagogiques de l'année :

MATERNELLE	<p>4 classes vont aller à la Foire de Rennes, participer à un atelier puis pique-niquer à l'école : « Londres, l'Angleterre »</p> <p>Classe de TPS/PS et PS/MS – journée à la mer : château de sable, land-art, coquillage...)</p> <p>Classes de Mme Hebert et de Mme Desrues sont allées à Vern Volume.</p> <p>Mme Hébert ira à l'espace des sciences.</p> <p>Les GS iront au Triangle voir une exposition.</p> <p>Mme Neveu participera à une rencontre de danse à la salle du Bocage avec l'ensemble des classes qui participent à l'activité.</p>
CP CE1	<p>Fête du 100^{ième} jour d'école, projet musique</p> <p>Les CP vont travailler avec Deuxben de Rennes pour une production de street art.</p> <p>Les CE1 iront au musée de la Bintinais en dernière période pour faire des animations sur les animaux.</p> <p>Concours de création de chansons par 6 classes – Katharina Valks</p> <p>Les CE2 vont correspondre avec une athlète de haut niveau jusqu'aux JO 2024.</p>
CE2 CM1 et CM2	<p>Tous : projet musique avec le SUET</p> <p>3 classes partent 3 jours dans le Marais Poitevin, 2 nuits sur place Financé en partie par l'APE (6000 euros), l'OCCE, un reliquat de budget mairie non utilisé (années COVID). Les élèves vont vendre des livres avec « Lire c'est partir », vente d'objets, gâteaux 70 euros restent à charge des parents</p> <p>2 classes d'élémentaire voudraient faire une sortie vélo. Il faut 1 accompagnateur agréé pour 6 élèves. Les enseignants recherchent des accompagnateurs. Mme El Himer a envoyé un mail au cyclo club et aux parents d'élèves. La date de l'agrément est le 5 avril.</p> <p>Transmettre le message à la mairie pour que l'info passe par la panneau lumineux de Nouvoitou. C'est un agrément définitif.</p> <p>CM1/CM2 vont au musée de Bretagne le 18 mars 2022.</p> <p>CM 1 : Les Champs Libres en mai et un pique-nique.</p> <p>CM2 : demi-journée au collège de Vern dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème}</p>

Le projet d'école est axé sur l'écologie. Chercher des partenariats pour étudier la faune et la flore de Nouvoitou. Pour la fête de l'école, zéro déchet, apporter les gourdes, les contenants...

Boîte aux lettres représentants des parents d'élèves :

Dans un premier temps, nous ajouterons à la boîte aux lettres de l'école une étiquette « représentants de parents d'élèves » pour que les parents puissent vous déposer sous enveloppe leurs requêtes.

L'usage du mail étant de plus en plus répandu, s'il y a peu de courrier, cette solution sera peut-être suffisante. Nous referons le point dans un an.

Remplacement des ATSEM :

Mme David est encore en arrêt et ne reviendra pas après les vacances. Depuis le début de la semaine, il y a une recherche par la mairie mais, comme l'arrêt ne va que jusqu'au 8 avril pour le moment, la mairie ne trouve personne pour un remplacement de trop courte durée. Cela est très pénalisant pour les élèves de la classe de Mme Desrues. Une stagiaire l'aide mais n'a pas pour rôle de remplacer l'ATSEM.

Pourquoi ne pas faire appel au personnel volontaire du périscolaire ? Ce n'est pas possible au niveau des horaires car en plus elles assurent leur propre poste, c'est trop lourd pour elles.

Serait-il possible de transmettre aux personnes qui font le ménage le planning des occupations des salles pour qu'elles s'organisent ? Est-il possible de ramasser les papiers ?
Oui.

Penser à fermer le portail à 14 h. Il semblerait que le portail ne s'enclenche pas forcément (à revoir avec les services techniques).

La date du prochain Conseil d'Ecole est fixée au mardi 14 juin 2022, à 18h30.

La secrétaire, Mme Garcia

La Présidente, Mme EL HIMER